

Le conseil d'administration et l'équipe de Relais-femmes
vous souhaitent de
très joyeuses fêtes!



photo : la.lauziere@videotron.ca

Sommaire

La réalité plurielle
des femmes. p. 1

Féministe,
Option citoyenne? p. 4

Femmes et pouvoir p. 6

Le mouvement des femmes
québécois. p. 8

La santé mentale des femmes
criminalisées p. 10

La Marche mondiale des
femmes 2005. p. 12

FADAFEM : projet de
formation à distance . . p. 14

Carrefour d'expertises
et de ressources
en matière de condition
des femmes



La course à Relais-femmes

N° 33, décembre 2005

La réalité plurielle des femmes

enjeux et défis pour l'intervention
féministe au XXI^e siècle¹

COMMENT L'INTERVENTION FÉMINISTE A-T-ELLE évolué depuis les années 1990? Quels sont les débats qui l'animent et quelle place occupe-t-elle dans le contexte général de l'intervention auprès des femmes? Ces questions constituent la toile de fond d'un projet de recherche démarré à l'automne 2004² avec pour objectifs de repérer et d'analyser les discours et les pratiques actuels de l'intervention féministe dans ses différents lieux d'application au Québec. Nous avons tout d'abord procédé à une recension des principaux écrits francophones et anglophones sur l'intervention féministe publiés au cours des quinze dernières années (1990-2005). De cette revue de la documentation, il est ressorti un quadruple constat : 1) les écrits francophones récents qui ont contribué au renouvellement de l'intervention féministe tant dans ses fondements théoriques que pratiques sont plutôt rares; 2) la plupart des articles et des monographies sur l'intervention ou la thérapie féministe proviennent des États-Unis; 3) ces écrits, publiés en langue anglaise, ont eu peu de retentissement dans le milieu de l'intervention féministe au Québec; 4) les discussions les plus fécondes qui traversent cette littérature ont porté sur l'intégration de la question de la diversité au sein du discours et des pratiques féministes.

De manière plus précise, il y a lieu de souligner la contribution des féministes issues des groupes ethnoculturels aux débats sur les enjeux actuels du mouvement des femmes et sur le renouvellement de l'intervention féministe (Enns, 2005; Poirer, 2005). Pour mieux comprendre ces débats, nous rappellerons, tout d'abord, les principales critiques émises par ces féministes à l'endroit du féminisme occi-

dental. Par la suite, nous présenterons le concept d'*intersectionnalité* tel qu'il fut utilisé à l'origine pour analyser l'expérience des femmes de minorités ethnoculturelles et, en troisième lieu, nous examinerons l'impact de ce nouveau paradigme sur les principes de l'intervention féministe. Enfin, nous terminerons cette présentation en évoquant certains défis auxquels l'intervention féministe est confrontée en ce début de millénaire.

Lorsque le féminisme s'avère ethnocentrique...

Dans le sillage des mouvements de contestation qui secouent l'Occident au cours des années 1970, les premières critiques dirigées à l'endroit du féminisme, qualifié d'occidental, émanent des féministes issues des minorités ethnoculturelles, notamment des femmes noires américaines, et ce, dès le début des années 1980 (Belleau, 1996; Enns, 2005; Poirer, 2005). Faisant le constat que leur réalité quotidienne et les discriminations auxquelles elles sont confrontées ne trouvent guère de résonance, ni dans le mouvement de libération des Noirs ni au sein du mouvement d'émancipation des femmes, elles reprochent à ce dernier de s'être porté principalement à la défense des droits des femmes blanches, hétérosexuelles et de classe moyenne. Des féministes afro-américaines constatent, entre autres, que la représentation de la femme blanche «féminine» et «vertueuse» s'est construite en opposition avec celle de la femme noire, perçue comme «robuste», «dominante» et «sexuellement affranchie» (Hooks, 1984, citée dans Poirer, 2005). Globalement, l'entrepris de

(suite en page 2)

La course à Relais-femmes

Collaboratrices pour ce numéro

Alexa Conradi
Christine Corbeil
Nathalie Duhamel
Lorraine Guay
Berthe Lacharité
Julie Langlois
Isabelle Marchand
Brenda Veer

Coordination et révision des textes

Nicole Caron

Mise en pages et correction

Louise-Andrée Lauzière, d'après un concept de Tutti Frutti.

Dépôt légal

4^e trimestre 2005

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Bibliothèque nationale du Canada, 2005

ISBN 2-9222561-11-15-1

La réalisation de ce numéro de *La course à Relais-femmes* a été rendue possible grâce à la contribution financière du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA).

(*suite de la une*)

déconstruction de la catégorie «femme» initiée par ces féministes, que la littérature anglophone désigne sous le vocable de «Women of colour», a permis de mettre en exerque la bicatégorisation femme «blanche» d’un côté et femme «noire» de l’autre et, du coup, de dénoncer les rapports de domination que ces construits induisent, rapports fondés sur l’enchevêtrement des systèmes patriarcal, colonial et capitaliste.

Dans le même ordre d’idées, elles déplorent le fait que les militantes du féminisme contemporain n’aient pas intégré le racisme au même titre que le sexisme dans leur plate-forme politique (Belleau, 1996). Tout comme elles contestent le discours qui affirme la prévalence de l’oppression sexiste sur les autres systèmes discriminants ainsi que son caractère universel. Sous ce dernier rapport, elles remettront en question cette apparente condition universelle des femmes victimes de la domination masculine. En effet, selon les protagonistes de cette critique, une femme blanche peut aussi entretenir un rapport de force ou de domination à l’égard d’une femme noire tout en subissant les effets de l’oppression sexiste (Belleau, 1996; Enns, 2005). En somme, l’appartenance à un groupe ethnique ou à une classe sociale donnée crée des différences de statut social qui influencent les conditions de vie et, inévitablement, modulent la réalité sociale des individus (Bell Hooks, 1984, citée dans Poiret, 2005 : 201).

Se sentant marginalisées au sein du mouvement féministe, en plus d’être confrontées à la «misogynie»³ des groupes antiracistes, des intellectuelles noires, latino-américaines, indiennes et autochtones vont tenter de sensibiliser les féministes occidentales à la nécessité d’intégrer dans leur dénonciation des rapports de pouvoir, les questions liées au sexisme, au racisme et à la classe sociale (Brown, 1994). À cet égard, le *Nous Femmes*, symbole de ralliement féministe adopté dans les années 1980, n’a pas eu la même résonance pour toutes : plusieurs s’interrogent sur la place accordée, dans cette expression de solidarité et de sororité, à la diversité des expériences et des systèmes d’oppression qui affectent les femmes non blanches issues de milieux défavorisés et/ou ayant vécu le pro-

cessus migratoire (Belleau, 1996; Enns, 2005; Poiret, 2005; Raja, 1998).

Lorsque l’intervention féministe s’ouvre à l’approche intersectionnelle

L’intégration de la perspective intersectionnelle à l’intervention féministe représente un défi colossal car, selon Oxman-Martinez et Krane, il existe un décalage «entre la reconnaissance rationnelle de la diversité et l’application d’une pratique capable de distinguer clairement les axes d’oppression et les inégalités vécues par les femmes immigrantes» (2005 : 10). Il importe donc que les intervenantes travaillant auprès des femmes d’origines diverses prennent acte d’un possible racisme «non conscient» qui les amène à définir la normalité à partir de leur propre regard (Enns, 2005). Plus précisément, il est primordial qu’elles adoptent un point de vue critique face aux conceptions stéréotypées et monolithiques entretenues à l’égard des femmes des minorités ethniques. Qui plus est, chaque praticienne doit reconnaître les prérogatives qu’accorde le statut de Blanc dans une échelle de pouvoir social; autrement dit, il lui faut savoir que le privilège de la «blancheur» découle d’une oppression historique à l’endroit des femmes des minorités ethniques (Enns, 2005; Poiret, 2005).

Par ailleurs, une approche féministe qui intègre l’intersectionnalité évite la hiérarchisation des systèmes d’oppression lors de l’intervention. En l’occurrence, cela signifie que le système sexiste ou patriarcal ne devient pas d’emblée et systématiquement la principale cause des difficultés rencontrées pour toutes les femmes. Dans les situations de violence faite aux femmes, l’intervenante doit chercher à déceler les points d’intersection entre l’ethnicité, la culture, la religion, le statut socio-économique afin de cerner comment les inégalités et le cas échéant, les privilèges, s’entrecroisent et s’influencent (Oxman-Martinez et Krane, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005; Worell et Johnson, 2001). En d’autres mots, l’intervention doit permettre aux femmes d’identifier les systèmes discriminants qui les affectent et les aider à déterminer elles-mêmes la prévalence de chacun d’entre eux. Cependant, plusieurs intervenantes féministes

s’accordent pour affirmer que le sexisme accompagne en substrat les autres formes d’oppression vécue pour une majorité de femmes (Worell et Jonhson, 2003).

Que reste-t-il de l’intervention féministe telle que nous la connaissons, une fois qu’elle a intégré un cadre d’analyse intersectionnel? Deux objectifs occupent toujours une place centrale dans le discours et la pratique des féministes américaines. Tout d’abord, l’engagement en vue d’un changement social et la dénonciation des structures opprimantes sont des objectifs incontournables mais formulés différemment. En effet, le changement visé prétend être plus global : il combat les effets des divers systèmes discriminants et non plus uniquement ceux du patriarcat. En deuxième lieu, l’objectif d’*empowerment* des femmes dans le sens d’un «pouvoir d’agir» sur leur vie demeure une visée essentielle.

En résumé, une intervention féministe qui intègre l’intersectionnalité reconnaît les effets simultanés du racisme, du sexisme et du classisme, explore les sentiments de colère et de désarroi et, le cas échéant, ceux reliés au statut de minorité, insiste sur la capacité des femmes à trouver des solutions à leurs problèmes et clarifie les liens entre l’environnement social et leurs difficultés personnelles (Comas-Díaz, 1987: 43-44, citée dans Enns 1993). Elle déconstruit aussi la polarité des images stéréotypées des femmes d’ici et d’ailleurs afin de comprendre la manière dont chacune perçoit le monde. Enfin, elle fait appel à l’humilité et à l’ouverture d’esprit des intervenantes intéressées à connaître la diversité des femmes (Coderre et Hart, 2003) et à intervenir de manière à répondre à leurs besoins.

Enjeux et défis de l’intervention féministe en ce début du XXI^e siècle

L’intégration d’une perspective intersectionnelle à l’intervention féministe suscite des espoirs mais soulève également des interrogations. Parmi les nombreux défis qui interpellent l’intervention féministe de nos jours, il suffit d’en mentionner quelques-uns pour imaginer l’ampleur et la complexité de la tâche à accomplir.

L’intervention féministe devra :

- déployer des stratégies particulières pour rejoindre les femmes des minorités ethnoculturelles et/ou celles vivant dans la marginalité et l’exclusion, dans la mesure où celles-ci continuent d’avoir une perception négative du féminisme;
- réconcilier les perceptions de ces femmes et celles des intervenantes sachant que leurs systèmes de valeurs sont parfois diamétralement opposés;
- s’ouvrir aux réalités plurielles des femmes (autochtones, handicapées, lesbiennes, âgées, etc.) tout en maintenant le cap sur une analyse critique des rapports sociaux de sexe dans une perspective d’égalité entre les sexes.

En dépit des espoirs et des hésitations qu’elle suscite, l’intersectionnalité répond à un besoin certain d’intégration de la diversité et d’inclusion des femmes marginalisées. Par contre, il est tout aussi pertinent de rappeler le caractère féministe de la perspective intersectionnelle. De fait, elle met en relief la construction sociale des rôles et des identités féminines, vise l’identification des rapports de pouvoir à l’œuvre dans ces constructions et entend abolir les rapports de domination ainsi que les inégalités sociales et enfin, elle préconise l’implication sociale en vue d’un profond changement structurd. Il nous reste à souhaiter que le débat sur le renouvellement de l’intervention féministe au Québec se poursuive et soit enrichi par la mise en commun des réflexions et des expériences à la fois des intervenantes et des chercheurs.

Christine Corbeil

professeure à l’École de travail social, UQÀM, et directrice de l’Institut de recherche et d’études féministes (IREF)

Isabelle Marchand

étudiante à la maîtrise en intervention sociale à l’UQÀM et adjointe à la recherche

^[1] Francine Descarries est cochercheure dans ce projet intitulé : Disours et interventions féministes : un inventaire des lieux.

^[2] Nous faisons ici référence à la difficulté des groupes antiracistes à lutter contre la violence envers les femmes. Soucieux de ne pas alimenter les stéréotypes racistes à leur égard le mouvement antiraciste a tendance «à réduire les violences sexistes au sein des communautés ethniques ou ‘raciales’ à une simple conséquence face à leur privation de pouvoir dans les autres sphères de la société» (Poiret, 2005 : 214).

Références

BELLEAU, Josée. 1996. «Le féminisme “tricoté serré” en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles». *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Cahier 74, Québec, Université Laval.

BROWN, Laura S. 1994. «Boundaries in Feminist Therapy : A Conceptuel Formulation», *Women and Therapy*, vol. 15, no. 1, 29-38.

CODERRE, Céline et Johanne HART. 2003. «Pratiques d’intervention féministe auprès des femmes survivantes d’agression à caractère sexuel : le contexte franco-ontarien», *Reflets*, vol. 9, n° 1, 186-210.

ENNS, Carolyn Zerbe. 2005. «Women-of-Color», in ENNS, Carolyn Zerbe (éd), *Feminist Theories and Feminist Psychotherapies. Origins, Themes and Diversity*, Second Edition, New York, The Haworth Press, 193- 241.

ENNS, Carolyn Zerbe. 1993. «Twenty years of Feminist Counseling and Therapy : From Naming Biases to Implementing Multifaceted Practice», *The Counselling Psychologist*, vol. 21, no. 1, 3-87.

HILL, Marcia et Maria BALLOU. 1998. «Making Therapy Feminist : A Practice Survey», In HILL, Marcia (éd) *Feminist Therapy as a Political Act*, New York, The Harrington Park Press, 1-16.

OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline et Julia KRANE. 2005. «Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques», *Le Journal international de victimologie. The International Journal of Victimology*, n° 3, 1-14.

POIRET, Christian. 2005. «Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, 195-226.

RAJA, Sheela. 1998. «Culturally Sensitive Therapy for Women of Color», *Women and Therapy*, vol. 21, no. 4, 67-84.

SOKOLOFF, Nathalie J. et Ida DUPONT. 2005. «Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender», *Violence Against Women*, vol. 11, no. 1, 38-64.

WORELL, Judith et Dawn JOHNSON. 2001. «Therapy with Women : Feminist Frameworks», In UNGER Rhoda K. (éd), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New York, John Wiley and Sons, 317-329.

WORELL, Judith et Pam REMER. 2003. *Feminist perspectives in Therapy. Empowering Diverse Women*, Second Edition, New Jersey, John Wiley and Sons.

Féministe

Option citoyenne?

EN MAI 2004, DEUX CENTS PERSONNES ont fait le pari qu’il était possible pour un parti politique composé d’hommes et de femmes d’être visiblement féministe tant dans ses prises de position que dans ses pratiques. Et le pari tient encore aujourd’hui, alors qu’Option citoyenne compte 2 500 membres dont soixante pour cent sont des femmes. Considérant l’expérience des groupes mixtes, il n’est pas dit d’avance qu’un parti mixte saura, à la longue, mettre en évidence l’importance des questions et des solutions féministes aux problèmes de la société. Faire porter les préoccupations en faveur de l’égalité des sexes par l’ensemble de l’organisation représente donc un défi à relever. Peu de modèles existent et les façons de faire sont à inventer au fur et à mesure que nous avançons. Cet article vise à faire le point sur le chemin parcouru, dix-huit mois après la création d’Option citoyenne et trois mois avant le Congrès de fondation du nouveau parti, en janvier 2006.

Qu’est-ce qu’être féministe et faut-il absolument se nommer ainsi?

C’est là le premier débat qui a eu lieu dans nos rangs et, il faut le dire, dans les médias. Option citoyenne est-elle pour femmes seulement? Le féminisme est dépassé, pourquoi ne pas plutôt parler d’humanisme à la place? Alors que l’écologisme et l’altermondialisme sont des valeurs ouvertes et rassembleuses, le féminisme exclut. Pourquoi dès lors y tenir autant? Voilà les questions qui nous ont été posées. Dès notre première rencontre nationale, le débat s’est ouvert sur la place que devaient occuper non seulement les valeurs féministes, mais aussi la manière d’en parler publiquement. Toutes les personnes présentes, femmes et hommes confondus, allaient se prononcer. Voter des orientations féministes dans un contexte mixte a suscité chez moi une certaine

Crainte. Premièrement, allions-nous perdre cette occasion unique de mettre les préoccupations féministes à l’avant-plan parce que trop de personnes comprennent mal ou redoutent le féminisme? Deuxièmement, quelle attitude adopteraient les hommes : le silence, l’indifférence, l’appui, le désaccord?

Mes craintes n’étaient pas fondées. Il y a eu un réel débat sur l’opportunité ou non de porter le féminisme en avant-plan. Nous avons pu démythifier quelque peu le féminisme et débattre de son contenu, du ton recherché à Option citoyenne, du rôle des hommes, de l’analyse et du contexte historique, etc. Dans un tel débat, il est primordial que les membres se sentent à l’aise de poser leurs questions, sans pression, et de faire part de leurs opinions. Et ce fut le cas. Dans ce sens, plusieurs hommes ont manifesté leurs valeurs féministes et ont nommé pourquoi ils tenaient à ce qu’Option citoyenne soit ouvertement féministe; d’autres ont dit le contraire. Un certain nombre de femmes auraient préféré ne pas en faire une question centrale. Mais en bout de ligne et de façon très claire, Option citoyenne a opté pour le féminisme. Une découverte : les hommes sont de plus en plus des partenaires dans cet engagement des femmes pour l’égalité réelle.

Qu’en est-il du fonctionnement?

Longtemps, les réunions publiques ou les assemblées générales ont été – et sont encore dans certains cas – dominées par des personnes ressources, animateurs, artistes et porte-parole masculins. Même dans la salle, les questions ou commentaires proviennent le plus souvent des hommes. Nous vivons également ces défis : pour plusieurs, il est plus facile d’identifier rapidement des personnes ressources masculines que féminines sur de nombreux thèmes; les hommes se déplacent plus rapidement au micro que les

femmes; jusqu’à maintenant les personnes qui envoient spontanément des textes d’analyse au comité de coordination ont été des hommes; les participants aux forums Internet sont pour la plupart des hommes. On ne change pas des siècles d’histoire en quelques mois! Nous cherchons donc à mettre en place des moyens concrets, une culture capable de recueillir et de favoriser la prise de parole des femmes et l’expression de leurs opinions.

Comment? Nous tentons d’organiser nos événements de façon à permettre aux femmes d’occuper toute la place qui leur revient. Pour nous, cela veut dire : s’assurer de la participation des femmes à tous les niveaux de l’organisation; encourager, par des moyens à la fois ludiques et éducatifs, les femmes à parler au micro; organiser des ateliers de plus petite taille pour recueillir les opinions de celles (et de ceux, moins nombreux) qui n’aiment pas s’exprimer en public, mais dont l’opinion est pourtant importante; organiser une halte-garderie sur place pour faciliter la participations des parents; varier les prises de parole «en avant» pour éviter que ce pouvoir réside entre les mains d’un groupe restreint de personnes; favoriser une animation souple et claire; tenir des ateliers d’information pour expliquer les procédures d’assemblée, etc.

Récemment, nous avons mis sur pied un comité dont le mandat est de s’assurer de la participation paritaire des femmes au Congrès de fondation du parti en janvier 2006. Dans la réalisation de son mandat, ce comité a mené un sondage auprès des femmes membres aux réunions nationales. En plus des moyens déjà mentionnés, les femmes souhaitent avoir un bref moment de réflexion, une fois les interventions terminées, avant de se prononcer sur des propositions en assemblée. De plus, elles souhaitent que les longues journées de débat soient entrecoupées par

peinture en direct, etc.). À leur avis, ce type d’activités allège l’atmosphère et rend les délibérations plus agréables. Elles notent aussi que le ton de la réunion compte pour beaucoup dans leur participation : le respect est-il présent? Les gens s’écoutent-ils? Certaines personnes monopolisent-elles le micro? Utilise-t-on un langage accessible ou un jargon incompréhensible?

C’est grâce à la vigilance de toutes et de tous, dans les associations locales, lors des travaux de comités thématiques et dans l’organisation, que nous réussissons, pas à pas, à faire vivre le féminisme au sein du futur parti. Et le vrai test reste à venir : le nombre et la place des candidates aux prochaines élections. Cette préoccupation doit être présente à tous les niveaux de l’organisation; voilà le défi. Cela implique que dans les associations locales, les membres se soucient de recruter des femmes pour les postes de pouvoir, de créer une place pour les questions féministes, etc. À Option citoyenne, c’est surtout là que la portée réelle du féminisme se vérifie.

Prises de position en faveur de l’égalité

Nous avons décidé de tenir compte d’une analyse des impacts, selon les sexes, des politiques ou des mesures proposées par le gouvernement ou par Option citoyenne, qu’il s’agisse d’économie, de travail, de santé, d’éducation, de services sociaux, de transport ou d’environnement. Cette analyse différenciée permet de vérifier que ces politiques ou mesures n’aurent pas d’effet discriminatoire, particulièrement pour les femmes. Selon nous, pour un parti de gauche inspiré du féminisme, la question des femmes doit traverser chaque enjeu. Là où il y a discrimination, le parti propose des mesures spécifiques permettant d’éliminer les inégalités persistantes. Plus largement, il remet en question le système patriarcal, c’est-à-dire l’ensemble des valeurs, des pratiques et des structures qui accordent plus de pouvoir aux hommes dans la société.

Option citoyenne se préoccupe de la situation des femmes, dont celles qui vivent une double discrimination, tout en ayant une approche globale. Par le passé, une approche globale

signifiait le plus souvent que les femmes étaient incluses d’office sans qu’on les nomme. Maintenant qu’on nomme davantage les femmes, on oublie souvent de faire état des réalités différentes qu’elles vivent. Nous préférons travailler à la fois «l’universel et le spécifique». Par exemple, dans un ensemble de mesures de lutte à la pauvreté touchant l’aide sociale et le travail, Option citoyenne propose des mesures qui répondent à des problèmes vécus surtout par les femmes : une révision des programmes d’aide à la famille pour que parentalité et monoparentalité ne riment plus avec pauvreté; une reconnaissance financière du travail «invisible» des personnes qui prennent soin des enfants et des personnes en perte d’autonomie. Ces deux préoccupations sont le fruit d’une analyse différenciée selon les sexes.

Une politique familiale permettant la reconnaissance du travail invisible traditionnellement féminin ainsi que de meilleures mesures de conciliation travail-famille font également partie des préoccupations d’Option citoyenne. Elles se traduiront par une lutte contre la précarité des emplois et par le soutien accru et la reconnaissance de tout un pan de l’économie où les femmes sont très présentes, soit les services à vocation sociale et écologique dans les organismes à but non lucratif.

Option citoyenne vise également le renforcement des programmes d’accès à l’égalité qui combattent la discrimination à l’endroit des personnes exclues des milieux du travail. Par ailleurs, dans nos prises de position en faveur de la reconnaissance des droits ancestraux des autochtones, nous avons également exprimé notre appui aux groupes de femmes autochtones qui cherchent à la fois l’autonomie pour leur peuple et le respect de la dignité des femmes, notamment par la fin de la violence à leur endroit. Le grand défi pour Option citoyenne est de trouver l’équilibre entre des enjeux globaux et des enjeux touchant les femmes plus spécifiquement.

Et le féminisme dans la fusion avec l’UFP?

En janvier 2006, les membres d’Option ci-

toyenne et de l’Union des forces progressistes confirmeront leur volonté de travailler ensemble en formant un nouveau parti politique. Que se passera-t-il avec le féminisme? Sans nier nos cultures différentes et les défis qui en résultent, les deux organisations sont convaincues de la nécessité de porter des lunettes féministes. C’est dans la manière de le faire, dans la pratique, que nous l’expérimenterons.

Déjà, nous avons beaucoup d’acquis sur lesquels nous appuyer. L’UFP voit le féminisme comme une question à la fois globale et spécifique et s’appuie sur les valeurs exprimées dans la Charte mondiale pour l’humanité, tout comme Option citoyenne. Au sein de l’UFP, une Commission développe des positions féministes et le parti a instauré la parité hommes-femmes au sein de l’exécutif.

À l’UFP, les principes sont davantage codifiés qu’à Option citoyenne. Pourquoi? Il s’agit d’un parti politique plutôt que d’un mouvement politique (pensons aux statuts et règlements et aux exigences de la loi électorale). Mais cela s’explique aussi en raison de la proportion de femmes membres de l’UFP (40 %). Dans un tel contexte, on cherche à inscrire la parité entre les hommes et les femmes dans les instances, chose qu’Option citoyenne n’a pas eu besoin de faire avec autant de femmes membres (60 %). Les façons de faire que l’on développe sont reliées à l’expérience concrète que l’on vit. La force du nombre à Option citoyenne permet de tenir certaines choses pour acquises : la visibilité des femmes, l’organisation de haltes-garderies, etc. Il y a du bon dans les deux manières de fonctionner. Le défi à venir est qu’en s’adaptant de part et d’autre au contexte d’un nouveau parti, les préoccupations féministes demeurent, à l’avant-plan, une affaire de toutes et de tous. Et c’est bien parti! Le pari d’être un parti politique visiblement féministe en vaut la chandelle!

Alexa Conradi

*membre du comité de coordination
d’Option citoyenne*

Bricolage sur femmes et pouvoir

en marge des dernières élections municipales

La table était mise... pour une féminisation bienvenue de la démocratie municipale

Les groupes de femmes ont accompli un travail de fourmis pour «féminiser» les débats politiques municipaux durant les dernières élections et imposer un ordre du jour qui tienne compte des femmes. Elles y travaillent depuis longtemps, mais la cuvée 2005 a été particulièrement impressionnante. La multiplicité des activités d'éducation populaire réalisées dans le cadre des élections municipales en témoigne¹ :

- **L'école d'été Femmes et démocratie municipale** du groupe Femmes, politique et démocratie qui visait à préparer les femmes désireuses de se porter candidates aux élections de novembre.

- **L'outil pédagogique du Conseil des Montréalaises Élections 2005** : *Place aux Montréalaises* qui interpellait les candidates sur l'ensemble des préoccupations des femmes.

- **Le colloque Montréal, une ville à la mesure des femmes** organisé par le comité de suivi du Sommet de Montréal pour contribuer à l'élaboration d'une politique montréalaise d'égalité entre les femmes et les hommes.

- **La Déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie**, élaborée par les membres du comité d'action locale du CÉAF inspiré par la *Charte européenne des femmes dans la cité*.

- **Devenir candidate? Pourquoi pas?** de la table de concertation de Laval en condition féminine.

- **Le Réseau des élues municipales de la Montérégie**, une initiative pour coaliser les forces des élues, peu importe leur allégeance politique, sur un ensemble de

dossiers, en particulier celui de la représentation des femmes en politique municipale.

- **L'Agenda citoyen de D'Abord solidaires** pour une démocratie municipale participative, inclusive et solidaire dont l'une des composantes essentielles est l'égalité entre les femmes et les hommes... maintenant!

Il ne s'agit là que de quelques exemples. Dans toutes les régions du Québec, un travail colossal a été accompli pour ramener la question des femmes au devant de la scène municipale, que ce soit par les groupes de femmes, par plusieurs candidates elles-mêmes ou par les participantes au projet *À égalité pour décider*.

Démocratiser ET féminiser le municipal

Toutes ces initiatives ont en commun d'insister sur deux enjeux majeurs et interreliés du «local» : la démocratisation et la féminisation de la vie municipale, pas l'un OU l'autre mais L'un ET l'autre.

Ainsi, D'Abord solidaires appelle à **démocratiser radicalement la démocratie** (pour reprendre l'heureuse formule de Gil Courtemanche) dont l'égalité femmes-hommes est une composante essentielle. Les citoyens et citoyennes ne sont pas seulement des consommateurs de centres commerciaux mais des êtres de paroles et d'opinions qui sont appelés à inventer sans cesse leur «vivre ensemble». Cela suppose des orientations telles :

- **Faire de la municipalité un lieu privilégié du vivre ensemble...** Le terrain municipal, dans les quartiers ou les arrondissements urbains tout comme dans les villages ou les municipalités rurales, constitue un espace de proximité où les

citoyennes peuvent se réapproprier leur cadre et leurs conditions de vie, tout en valorisant leurs compétences et leurs connaissances du milieu au service du bien commun. Des espaces de participation citoyenne à cette échelle donnent l'opportunité d'avoir une prise concrète sur le développement et l'amélioration de son milieu de vie, ouvrent des opportunités d'échanges directs et de délibération sur des enjeux collectifs et permettent de soutenir les citoyennes dont la parole est marginalisée. C'est le lieu de négociation du «vivre ensemble» versus une conception de la ville laissée aux élites locales et vue comme une source de spéculation foncière, de réseaux d'influence et de services réservés aux entreprises.

- **Investir la démocratie participative et délibérative** pour en finir avec le monopole de la démocratie représentative comme mode privilégié d'exercice de la citoyenneté. Même si les élections demeurent essentielles, on doit faire appel, en plus des institutions représentatives, à diverses formes de démocratie participative et de démocratie délibérative.

- **Se démarquer d'une approche mercantile** qui raisonne essentiellement en termes d'ajout à la taxe foncière, qui considère l'espace public comme une marchandise qu'il faut offrir aux plus riches et où les citoyennes sont considérées principalement sous l'angle de payeurs de taxe et d'utilisateurs de services. De plus, il faut changer le mode de financement des villes, dont la taxe foncière est la principale source de revenu. Il est de la responsabilité de l'État de diversifier les sources de financement des municipalités et de voir à leur redistribution.

- **Cogérer les affaires publiques** afin que les citoyennes puissent s'approprier les outils de prise de décision au plan muni-

cipal. Il est nécessaire qu'ils et elles soient associées à la gestion publique, conjointement avec les élus et les fonctionnaires, et puissent déterminer leurs propres priorités de développement urbain, économique, social et environnemental en s'appuyant sur les valeurs de liberté et d'égalité de chacune, mais aussi sur le principe de l'inclusion. Cette cogestion pourrait dès maintenant s'exercer dans le domaine des plans d'aménagement, du budget participatif et des plans de développement social, économique, culturel, sportif, d'habitation, des espaces verts et collectifs, etc.

- **Maintenir, améliorer et développer les services publics contre la privatisation, les partenariats public-privé et la sous-traitance.** Les services publics jouent un rôle majeur dans l'élimination des inégalités et des discriminations et dans le maintien de la cohésion sociale. Un «agenda» citoyen soucieux de l'intérêt général invite les citoyennes à s'inscrire en faux contre la seule logique marchande et à proposer non seulement de «maintenir» les services publics existants mais de les développer. Toutes les municipalités du Québec doivent devenir des «zones hors AGCS» (Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce) comme le propose ATTAC. Il faut également exercer notre vigilance citoyenne puisque les lois sur les PPP font des municipalités les principaux bancs d'essai de la mise en place de tels partenariats. Il nous faut pratiquer une résistance active contre la tendance à la tarification des services municipaux qui affectent particulièrement les personnes à faibles revenus.

- **Inclure... contre l'exclusion, la marginalisation, la pauvreté pour mieux vivre ensemble égaux/égales parce que différents.** On vit avec ses concitoyennes, on ne les «choisit» pas. Mais on peut décider collectivement que la

municipalité devienne un lieu d'inclusion sociale où se discutent les aspirations différentes des citoyennes en matière de développement social, économique, culturel et environnemental; où se côtoient les appartenances diverses de classes sociales, de communautés ethnoculturelles, de styles de vie, d'orientation sexuelle, contre l'homogénéisation culturelle ou sociale et le monopole des uns sur les autres; où l'on accorde une attention particulière aux citoyennes davantage démunies économiquement, marginalisées, exclus des lieux de participation et de décision et où les droits de tous et de toutes sont respectés.

- **Réaliser maintenant l'égalité entre les femmes et les hommes**, car il ne peut exister de municipalités démocratiques sans la participation égalitaire des femmes à la représentation politique et dans les institutions de démocratie participative. Cela suppose entre autres des POLITIQUES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie municipale; des STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES propres à assurer l'égalité des femmes, l'application de L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE selon les sexes à toute politique, tout programme ou toute décision municipale.

Durant toute la campagne électorale 2005, les femmes n'ont cessé de proposer mille et un moyens pour à la fois démocratiser et féminiser la vie municipale : PROGRAMMES d'accès à l'emploi pour contrer la discrimination envers les femmes des communautés culturelles et des minorités visibles, les femmes autochtones; POLITIQUES de conciliation travail-famille; SUGGESTIONS concrètes pour rendre les services municipaux plus accessibles et plus conviviaux pour augmenter la sécurité urbaine; MISE EN PLACE DE STRUCTURES PARTICIPATIVES comme le Conseil des Montréalaises; INITIATIVES CULTURELLES, etc.

Bref, nous avons en main des propositions

fortes, novatrices et porteuses de changement pour nos municipalités.

D'un cafouillage à l'autre

Les cafouillages du système électronique de votation ne doivent pas nous faire oublier deux autres ratés encore plus perniciose pour la démocratie représentative : le taux anémique – pour ne pas dire rachitique – de la participation populaire au vote et les gains – tout aussi anémiques – de la présence des femmes dans la représentation politique.

Le taux moyen de participation au vote à travers le Québec se situe à environ 35 % : c'est le plus faible depuis longtemps. Nous venons de franchir un cap où la légitimité même des élus peut être sérieusement mise en question. Quand, dans une ville comme Montréal, le maire est élu avec à peine 20 % des suffrages, son poids politique devient proportionnel aux résultats obtenus : mince et fragile. Nous venons aussi de donner raison à l'ex-maire de Lévis pour qui une ville, c'est une «business à runner avec un conseil d'administration restreint et surtout sans opposition». Nous venons de franchir un autre pas dans le cynisme envers la classe politique et d'abandonner les enjeux propres à la chose municipale. Dans ce gâchis, les citoyennes et citoyens ont certes leurs responsabilités individuelles mais c'est tout le système politique qui doit être repensé et résolument axé vers la construction d'une culture de la participation civique... dont nous sommes hélas encore bien loin!

L'autre grande déception concerne l'élection de femmes dans les instances du pouvoir municipal. Avant l'élection, il y avait 11,6 % de mairesses... après l'élection nous en sommes à 13 %! Avant l'élection, il y avait 24,5 % de conseillères municipales... après l'élection, il y en a 27 %.³ Un petit 2 % à chaque 4 ans...! Faut pas être fortes en maths pour comprendre

(suite à la page 15)

¹ On trouvera sur le site de D'Abord solidaires www.dabordsolidaires.ca tous les sites et documents importants concernant la démocratie municipale et en particulier la question de l'égalité des femmes et des hommes dans la ville.

² Courtemanche, Gil (2003) *La seconde révolution tranquille. Démocratiser la démocratie*. Boréal, Montréal.

³ Pour connaître tous les détails ainsi que les résultats par régions : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2005/11/c4275.html>

Le mouvement des femmes québécois

vous intéresse...?

Une recherche pour mieux comprendre le mouvement des femmes dans sa mouvance

Une équipe de recherche composée de chercheuses rattachées à des universités et à des groupes de femmes entame une analyse des pensées et des pratiques à l'œuvre à l'intérieur du mouvement des femmes québécois actuel.

Utilisant l'interaction entre théorie et pratique, le groupe de recherche souhaite pouvoir soutenir les groupes de femmes dans l'aménagement de leurs priorités, de leurs différentes pratiques d'intervention et de mobilisation.

L'équipe, subdivisée en quatre petites équipes, travaillera à partir de trois questions qui préoccupent grandement les groupes de femmes depuis quelques années :

1. Quelle influence la multiplication des discours féministes a-t-elle sur nos stratégies d'action?
2. Comment s'articulent la composition du mouvement des femmes, ses pratiques et ses modes d'organisation?
3. De quelles manières la multiplication des discours et l'évolution de la composition du mouvement des femmes québécois influencent-elles son potentiel de croissance, de représentativité et de mobilisation?

Un projet de recherche issu de l'ARIR¹

Ce projet permet de poursuivre l'association en recherche féministe établie depuis plus de 5 ans entre l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) et Relais-femmes et ses groupes membres dans le cadre de l'ARIR.

La présente équipe de recherche voit le jour grâce à l'obtention, au printemps 2005, d'une subvention provenant du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et dispose de quatre années pour réaliser ses travaux.

En continuité avec la pratique partenariale dont s'est dotée l'ARIR, l'équipe travaillera en lien avec les groupes de femmes et leurs regroupements. Tout au long du projet, l'équipe organisera des activités où les résultats de recherche préliminaires et terminaux seront discutés par les praticiennes du mouvement des femmes et les chercheuses. Dans les intervalles, les petites équipes de recherche feront aussi appel à de nombreux groupes de femmes pour identifier et réfléchir avec eux aux courants de pensée qui traversent leur action, leurs manières d'accueillir et d'intégrer, d'intervenir et de s'organiser... suivant l'angle sous lequel chaque équipe observe le mouvement des femmes et sa dynamique.

Les petites équipes de recherche plus en détail

Les chercheuses présentement impliquées dans l'équipe sont Christine Corbeil, Francine Descarries, Lyne Kurtzman, Marie-Andrée Roy et Johanne St-Charles, toutes de l'UQÀM. Danielle Fournier de l'Université de Montréal et Lise Gervais de Relais-femmes complètent l'équipe de chercheurs.

Équipe Corbeil-Descarries

Les étudiantes Laetitia Dechaufour, Isabelle Marchand et Sandrine Ricci sont aussi au nombre de cette équipe.

Sous le titre *Discours et interventions féministes : un inventaire des lieux*, cette recherche

pose les questions suivantes. Le féminisme offre-t-il encore la possibilité :

- d'alimenter un mouvement social axé sur la transformation des rapports hommes-femmes?
- d'étayer une problématique des rapports sociaux de sexe et une intervention féministe concertées?
- d'alimenter une lutte solidaire, une politique de coalition ouverte aux diversités et aux différences?
- de proposer un nouveau contrat social entre hommes et femmes?
- d'élaborer une autre définition de son projet et de ses pratiques d'intervention en tenant compte de l'entrecroisement et du renforcement des rapports de division et de hiérarchisation (classe, sexe, race...) dans la conduction des inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes?

Équipe Kurtzman-Roy

Le travail de cette équipe a pour but de développer une meilleure connaissance du trafic sexuel des femmes au Québec. À la question commune aux quatre petites équipes – *Comment le mouvement des femmes pourra-t-il maintenir ses acquis, assurer la force mobilisatrice de ses luttes pour l'égalité et la justice sociale et opérer la médiation des divers enjeux, paradoxes et contraintes qui marquent son développement actuel?* –, cette équipe tentera de répondre en allant au bout des trois paris qu'elle s'est donnés :

1^{er} pari : ce qui comptera véritablement dans le débat public, c'est une lecture fondée sur des faits, une connaissance empirique des phénomènes liés au trafic sexuel des femmes;

2^e pari : par une meilleure connaissance concrète de ces réalités, nous pourrions renforcer la mobilisation des groupes de femmes et communautaires sur ces questions;

3^e pari : une meilleure connaissance de ces réalités nous permettra de formuler un certain nombre de recommandations pour contrer des manifestations de violence non débusquées jusqu'ici et ainsi maintenir nos acquis et continuer les luttes pour l'égalité et la justice sociale.

Équipe Fournier–Gervais–St-Charles

Leur recherche porte sur les *Modes d'organisation et pratiques du mouvement des femmes*. Après en avoir brossé le portrait, elles interrogeront :

1. sa croissance et sa mobilisation, notamment :
 - dans la production-re-production des pratiques et des structures en place, quelle place est laissée à l'arrivée de nouvelles personnes (jeune femmes, femmes immigrantes, handicapées, etc.)?
 - que sont devenus les principes de conscientisation, d'*empowerment*, d'éducation populaire?
 - quel impact la tendance à l'intersectorialité a-t-elle sur le mouvement des femmes québécois?
 - peut-on penser qu'il existe un certain conformisme idéologique à un certain féminisme qui constitue une barrière avec la culture d'autres femmes, leurs indignations propres?

2. sa représentativité, notamment :

- quelles sont les limites et les possibles à la constitution d'un « nous » pour le mouvement des femmes québécois?
- en regard de ses critiques sur la morale du droit, le mouvement des femmes peut-il véritablement travailler dans « l'entre-deux » de la morale de l'attention à l'autre et au contexte?

- comment, concrètement, le mouvement des femmes québécois est-il capable, dans le cadre de ses actions et revendications, de manier le paradoxe en évitant les principaux écueils (relativisme, le retour à une logique binaire...) tout en maintenant sa force mobilisatrice?

Équipe Roy

Ce projet vise une meilleure connaissance chez les groupes de femmes des principales religions auxquelles appartiennent les femmes qui émigrent au Québec. La recherche prévoit plusieurs moments où des immigrantes, pratiquantes ou non, et d'autres femmes du mouvement des femmes québécois se rencontreront pour analyser ensemble les traits culturels se rapportant aux unes et aux autres religions.

Enfin, en mettant sur pied une équipe de recherche sur les courants de pensée présents dans le mouvement des femmes et les questions d'organisation, de composition, de capacité de mobilisation de ce mouvement, l'IREF et Relais-femmes comprennent bien que la participation de nombreux groupes, à travers le Québec, est essentielle à la démarche. C'est pourquoi plusieurs rencontres, séminaires et colloques sont prévus tout au long des quatre années que durera le projet afin que l'ensemble des groupes de femmes puissent réagir à l'évolution des travaux au fur et à mesure alors qu'un certain nombre d'entre eux seront ou sont déjà associés à une équipe de recherche ou à une autre.

Berthe Lacharité

Coordonnatrice de projet à Relais-femmes et directrice communautaire, FQRSCC

Pour plus d'information sur cette recherche, veuillez communiquer avec Berthe Lacharité : 514.878.1212, poste 215, blacharite@relais-femmes.qc.ca.

¹ Alliance de recherche IREF/Relais-femmes.

la mission de Relais-femmes

Relais-femmes est un organisme féministe sans but lucratif qui oeuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations.

Relais-femmes exerce des activités de recherche, de formation et de consultation destinées prioritairement à ses membres.

Pour réaliser cette mission, Relais-femmes doit :

- Répondre aux demandes de recherche des membres, promouvoir (initier, appuyer et stimuler) la recherche axée sur leurs besoins. Ces recherches sont élaborées en collaboration avec les membres et s'appuient sur une démarche de recherche-action.
- Répondre aux demandes de formation de ses membres, mener sa propre analyse sur les besoins de formation et initier des formations au regard des intérêts de ses membres.
- Rendre accessibles les résultats des recherches et le fruit des formations par divers moyens, notamment par les publications.
- Participer au fonctionnement et au développement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, lequel est spécialisé dans les questions relatives aux femmes.
- Maintenir un réseau de personnes-ressources aptes à donner des conférences ou des sessions de formation sur divers aspects de la condition féminine et aptes à travailler avec les groupes sur des questions précises.

Recherche sur la santé mentale

des femmes criminalisées

LE COLLECTIF LA CORRIVEAU, un centre de recherche et d'action sur les femmes marginalisées et criminalisées, s'est donné pour objectif d'entreprendre une recherche sur la santé mentale des femmes criminalisées dans le cadre d'un projet avec Condition féminine Canada.

La première initiative de La Corriveau fut l'organisation d'un colloque en octobre 2003 qui a permis de rassembler des chercheuses, des intervenantes et des groupes de femmes du Québec pour qu'elles partagent leurs connaissances, analyses et pratiques en rapport avec la marginalisation et la criminalisation des femmes et leur traitement par le système de justice pénale.

La question de la santé mentale a émergé comme priorité de travail parce qu'elle est un reflet d'une inégalité de traitement des femmes. Le deuxième colloque de l'automne 2004 porta presque exclusivement sur cette question.

Profil de la clientèle

Les femmes criminalisées sont marginalisées au niveau social, culturel et économique. Il y a quelque 220 femmes confrontées à la justice pénale au Québec. Elles sont à plus de 80 % des victimes d'abus et de violence, toxicomanes dans 69 % des cas et 81 % de celles qui sont emprisonnées purgent une première peine d'incarcération; 50 % des femmes ont

des problèmes cognitifs et de santé mentale.

Les problèmes de santé mentale sont souvent dus aux abus et à la violence subis. Ils se manifestent par la dépendance à l'alcool et aux drogues, les comportements de violence et la colère, l'automutilation, les tendances suicidaires et l'instabilité.

Les diagnostics psychiatriques les plus courants sont les troubles de la personnalité (borderline, par exemple) la dépression, l'anxiété et la schizophrénie.

Guérir et punir

Les deux fonctions principales des services correctionnels sont l'incarcération et la réinsertion sociale. Dans les prisons, les femmes sont évaluées, classées en fonction d'une cote sécuritaire de risque et un plan correctionnel est dressé. Au niveau de la santé mentale, les besoins élevés sont traduits en facteurs de risque et méritent une cote sécuritaire plus intensive. Grâce aux efforts des quinze dernières années pour modifier l'approche correctionnelle face aux femmes, les conditions d'incarcération et les programmes de réhabilitation (le rapport *La création de choix* en 1990 et le *Rapport de la commission Arbour* en 1996), la santé mentale est devenue une grande préoccupation. La désinstitutionalisation psychiatrique et le manque de ressources d'appui en communauté placent un nombre croissant de femmes

en position de vulnérabilité face à la criminalisation.

En prison, les problèmes de santé mentale entraînent des troubles de comportement, des désordres, des difficultés d'adaptation qui rendent ces femmes difficiles à gérer. Trop souvent la stratégie correctionnelle en santé mentale consiste à séparer ces femmes des autres et à adopter une intervention dite structurée, comme l'approche «cognitive comportementale». La cote sécuritaire maximale est attribuée à 50 % de femmes ayant des troubles cognitifs et de santé mentale.

Le traitement de ces femmes en contexte carcéral pose problème. Comment peut-on prétendre répondre à leurs besoins de traitement thérapeutique quand dans les faits on les contraint, on ne garantit pas la confidentialité, on les menace d'être classées en sécurité maximum et que ce sont des agents correctionnels qui agissent comme thérapeutes? Quand les prisons s'aventurent sur le terrain du traitement en santé mentale, le personnel et les programmes répondent d'abord aux objectifs de la prison plutôt qu'aux besoins de la clientèle. Il existe une contradiction fondamentale entre le mandat de punition et de contrôle et le mandat thérapeutique de soutien et de guérison.

Les prisons ne sont pas des lieux appropriés pour guérir des comportements suicidaires, d'automutilation,

la dissociation psychique et les dysfonctions cognitives. Encore aujourd'hui, ces comportements sont d'abord perçus comme des manipulations et des facteurs aggravant le risque sécuritaire.

Il n'existe pas suffisamment d'ententes de services avec les institutions provinciales de services en santé mentale prévoyant le traitement en communauté de ces femmes, et ce, de manière confidentielle et indépendante. Si elles sont malades, elles devraient relever des établissements de santé mentale. Il y a très peu d'investissement dans des ressources externes spécialisées et adaptées aux besoins de ces femmes et la référence en externe pose problème à cause de la longueur des listes d'attente et des réticences à traiter des femmes qui ont des troubles lourds et qui sont criminalisées.

En janvier 2005, le Collectif La Corriveau a entamé une recherche sur la santé mentale des femmes criminalisées grâce à un financement de Condition féminine Canada. Jusqu'à maintenant, nous avons réalisé quelque soixante entrevues avec des femmes et des intervenants. Notre hypothèse est que ces femmes sont confrontées à une inégalité basée sur le sexe dont les conséquences sont la surpénalisation et la perpétuation de leur stigmatisation. Nous voulons examiner le traitement pénal des femmes, l'approche correctionnelle en santé mentale, le recours à des services externes de traitement et déterminer ce qui constituerait une approche favorisant l'égalité des femmes.

Nous avons constitué un comité consultatif réunissant des professionnels en santé mentale, en criminolo-

gie, en prestation de services publics, en ressources communautaires pour alimenter la recherche et l'analyse. Nous voulons produire un avis et des recommandations. Nous nous inscrivons dans les suites du Rapport de 2003 de la Vérificatrice générale du Canada, du rapport spécial de 2004 de la Commission canadienne des droits de la personne sur la discrimination subie par les femmes incarcérées sous juridiction fédérale et du rapport de l'Enquêteur correctionnel récemment paru. Nous estimons que ce travail s'échelonnait jusqu'en juin 2006.

Nathalie Duhamel
présidente du
Collectif La Corriveau

formulaire à reproduire et à distribuer

Assurez-vous d'être au courant des dernières nouvelles en matière de condition des femmes.

Remplissez cette fiche et inscrivez-vous sur la liste d'envoi de Relais-femmes.

Cochez une ou plusieurs des options suivantes :

- Veuillez inscrire mes coordonnées sur votre liste d'envoi.
- Veuillez me faire parvenir l'information relative à l'adhésion à Relais-femmes.
- Veuillez noter mon changement d'adresse ou l'ajout de mon adresse électronique.

IMPORTANT : le courrier électronique nous offre la possibilité de vous joindre à moindre coût. Portez une **attention spéciale** à l'inscription de votre courriel. Merci.

Nom et prénom

Adresse postale

Adresse électronique

Téléphone

Télécopieur

Une campagne d'actions 2005 :

pour une charte mondiale des femmes pour l'humanité

La Marche mondiale des femmes : l'instance porteuse

Née de l'initiative de la Fédération des femmes du Québec en 1996, la Marche mondiale des femmes est un mouvement permanent à travers les actions réalisées par les groupes de base et les coordinations nationales. Il rejoint près de 6 000 groupes de femmes dans 163 pays et territoires du monde entier et a pour objectif principal la lutte contre la violence et la pauvreté.

La Marche mondiale des femmes en l'an 2000, qui a suscité un élan d'enthousiasme historique, s'inscrit dans les pas de la marche de 1995 *Du pain et des roses*. Le 26 mai 1995, 850 femmes ont marché vers Québec pour 9 revendications qui réclamaient du gouvernement des changements pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes au Québec. De son côté, la Marche mondiale en l'an 2000 a mobilisé l'ensemble du mouvement des femmes au Québec et dans le monde entier. Malgré la déception des réponses gouvernementales aux revendications portées par les Québécoises et les Canadiennes, la marche aura su créer un des plus importants réseaux de lutte féministes planétaires dans l'histoire et mis en place un fabuleux outil pour changer le monde.

La Charte des femmes pour l'humanité, la suite...

En 2005, la Marche mondiale s'est donné une charte mondiale des femmes pour l'humanité qui dépeint le monde que les femmes de tous les continents veulent et construisent chaque jour. Cette Charte qui

unit les femmes du monde autour d'une même utopie féministe est basée sur cinq grandes valeurs : l'égalité, la solidarité, la justice, la liberté et la paix. Les femmes du Québec se sont également unies autour de cinq revendications associées aux cinq valeurs de la Charte. C'est avec ces revendications qu'elles ont fait pression sur le gouvernement pendant toute l'année pour améliorer les conditions de vie de toutes les Québécoises.

Le 8 mars 2005 : le lancement de la Charte

Le 8 mars 2005, alors que des dizaines de milliers de femmes étaient réunies au Brésil pour le lancement mondial de la Charte et des actions qui lui sont reliées, des lancements simultanés ont eu lieu partout à travers le monde. Au Québec, les lancements auront permis la tenue d'actions locales, régionales et nationales. La Charte mondiale aura été relayée, à travers le monde, dans 56 pays et sur cinq continents.

Le 7 mai : le passage de la Charte au Québec

Le 7 mai 2005 à Québec, 15 000 femmes, hommes et enfants sont venus de toutes les régions du Québec pour accueillir la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, arrivée par bateau en compagnie de déléguées internationales et des femmes de la région de Chaudière-Appalaches.

Émues, 2 000 femmes ont formé une longue chaîne humaine, des femmes autochtones, immigrantes, jeunes, aînées, lesbiennes, religieuses, sans emploi, syndi-

quées, des femmes en situation de pauvreté et des femmes vivant avec un handicap, exclues et marginalisées, différentes et semblables, 2 000 femmes ensemble, transmettant de main en main la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* jusqu'à l'Assemblée nationale du Québec. Des prises de parole et un spectacle tout aussi émouvant, animé avec brio, ont clôturé cette journée mémorable. «*So, so, so, solidarité, avec les femmes du monde entier*». Pour plusieurs, l'une des plus belles marches auxquelles elles ont participé! Une marche haute en couleur.

Le 17 octobre : fin du relais de la Charte

Le relais de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* s'est terminé le 17 octobre, journée internationale de la pauvreté, à Ouagadougou au Burkina où a été créée une *Place de la femme pour la paix*. Le fait de terminer la marche dans ce pays n'est pas le fruit du hasard. En effet, le Burkina représente un des coins les plus pauvres de la planète et un endroit où les femmes vivent des violences spécifiques : mutilations génitales, mariages précoces, polygamie, etc. Ce choix reflète aussi la détermination des femmes pour la lutte contre le néolibéralisme et les accords de libre-échange qui appauvrissent les femmes du monde entier.

La Charte a aussi été remise à des dépositaires spécifiques, des femmes ou groupes de femmes qui symbolisent par leur action les valeurs de la Charte :

- PAIX : le Réseau Femmes en noir;
- SOLIDARITÉ : Via campesina;

- JUSTICE : les grands-mères de la Place de mai, Argentine;
- ÉGALITÉ : Nawal El Sadaawi;
- LIBERTÉ : Aung San Suu Kyi.

Des milliers de femmes se sont mobilisées à travers la planète

Ainsi, partout dans le monde, à midi suivant la course du soleil, d'est en ouest, les femmes se sont mobilisées pour souligner le dernier relais de la Charte. À Téhéran, en Iran, de très nombreuses femmes se sont réunies à la Place de la Révolution dans le cadre des 24 heures de solidarité. Malgré la présence de forces policières, elles ont continué à manifester et à distribuer des tracts sur lesquels on pouvait lire : «*Le Silence n'est pas permis!*». À Bruxelles, en Belgique, 7 000 femmes de tous âges et venant de tous les horizons ont marché au centre-ville. Au Bangladesh, 500 femmes et hommes ont marché dans les rues de Dhaka pour démontrer leur solidarité et pour lutter contre la violence et la pauvreté des femmes. En Bolivie, une centaine d'hommes et de femmes des quatre coins du pays ont marché dans la ville de Tarija.

Au Québec : des mobilisations, des revendications et des activités toutes plus créatives les unes que les autres!

Les femmes de toutes les régions se sont aussi donné rendez-vous pour participer activement à ces 24 heures. À Québec, 300

femmes, hommes et enfants ont formé une chaîne humaine devant le Parlement pour symboliser la solidarité avec toutes les femmes du monde. À Lac-Mégantic, en Estrie, un tipi a été érigé au centre-ville, le cercle du tipi symbolisant la solidarité. À Bonaventure, en Gaspésie, les femmes ont organisé un camp de femmes de 24 heures avec une programmation suivant l'expression de la diversité des femmes dans le monde. Dans la région voisine, à Gaspé, un groupe de femmes a réalisé une création collective et théâtrale intitulée *Parce qu'il le faut* pour souligner la fin du relais de la Charte, 1 000 personnes ont été jointes par cette pièce.

Dans les Laurentides, où on évalue la mobilisation totale à 500 personnes, les cloches des églises ont sonné à midi dans plusieurs villes pour marquer les 24 heures de solidarité. Dans la région de la Mauricie, match d'improvisation, marche, tintamarre, etc., ont été au programme. Enfin, à Montréal, au centre-ville et dans plusieurs quartiers et à plusieurs moments de la journée, des centaines de femmes se sont mobilisées dans le même esprit de solidarité pour faire écho aux revendications québécoises. Cette journée aura permis de joindre et de mobiliser des milliers de personnes à l'extérieur des cercles connus de militantes et d'enraciner davantage nos luttes!

Les réponses obtenues en regard des cinq revendications portées par la Coalition québécoise sont on ne peut plus déce-

vantes. Les gains sont particulièrement faibles en ce qui concerne les questions de la pauvreté et de la violence. Mais la solidarité des femmes est de plus en plus grande. Entre le 8 mars 2004 et le 17 octobre 2005, des milliers de femmes, de toutes les régions du Québec, de tous les milieux, ruraux ou urbains, ont organisé ou participé à moult mobilisations et activités d'éducation populaire!

Et ce n'est pas terminé! Les femmes du Québec et les femmes du monde entier continueront à resserrer leurs liens pour établir un rapport de force avec leurs gouvernements respectifs afin d'actualiser le monde qu'elles mettent de l'avant dans la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*.

Julie Langlois

Fédération des femmes du Québec

¹ Adoptée le 10 décembre 2004 au Rwanda, la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* propose de construire un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés.

Nos nouveautés...

... projets, activités et certaines de nos publications – dont les derniers numéros de *La Course à Relais-femmes* – sont disponibles sur **www.relais-femmes.qc.ca**



110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : (514) 878-1212 • Téléc. : (514) 878-1060 • courriel : relais@relais-femmes.qc.ca

FADAFEM

Un projet de formation à distance pour les groupes de femmes

LES BESOINS EN FORMATION augmentent sans cesse, tant chez les femmes que dans les groupes féministes. La précarité et la mobilité des travailleuses communautaires, réalité incontournable dans un contexte de sous-financement ou de financement par projet, ont des impacts indéniables sur les besoins et les conditions de formation des femmes qui y travaillent.

De nombreux obstacles, tels que l'étendue du territoire à couvrir et l'infrastructure en milieu régional et rural, la pénurie de ressources, le coût relié à certaines formations, le manque de temps et d'argent entraînent des répercussions sur le plan de la diffusion des savoirs et des pratiques communautaires ainsi que sur la participation des groupes de femmes et de leurs membres à la vie démocratique.

Les femmes et les groupes de femmes doivent s'ajuster à ces nouvelles conditions afin de demeurer efficaces dans les tâches de formation qui leur sont confiées. La possibilité d'intégrer les technologies d'apprentissage à distance dans leurs pratiques pédagogiques représente donc une avenue prometteuse. C'est ainsi qu'est né FADAFEM.

Réalisé en partenariat avec le Service aux collectivités de l'UQÀM, dans le cadre du Protocole UQÀM/Relais-femmes, et Nicole Lebrun, professeure au département d'éducation et de pédagogie de l'UQÀM, FADAFEM réunit cinq regroupements féministes : le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

(CDÉACF), Nouveau Départ National, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et Relais-femmes.

FADAFEM poursuit l'objectif de former les principaux groupes et regroupements de femmes du Québec et des communautés francophones du Canada à utiliser les technologies de l'information et des communications (TIC) pour améliorer et accroître la diffusion de leurs activités de formation auprès de leurs travailleuses, membres ou usagères de même que l'efficacité et le rayonnement de leurs pratiques communautaires au sein de leurs collectivités.

Depuis sa création en 2001, FADAFEM a réalisé deux projets de formation à distance répondant aux besoins des intervenantes membres des regroupements partenaires : 1) Le cédérom *Une approche féministe en violence conjugale, formation de base à l'intention des nouvelles intervenantes* du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale et 2) le cédérom *Participer efficacement à la prise de décision* de l'AFÉAS.

Un troisième projet de formation en ligne, *Le féminisme, ça clique!*, verra le jour à l'enseigne de Relais-femmes et sera disponible sur son site Web dès janvier 2006. Cette formation est une initiation au féminisme. Elle explique, entre autres, les

grandes lignes des courants de la pensée féministe, décrit les grands jalons du développement du féminisme québécois et aborde les différents apports des femmes et des groupes de femmes. *Le féminisme, ça clique!* vise non seulement à informer les gens, mais aussi à combattre les préjugés envers les femmes et le féminisme et à promouvoir l'action féministe. Cette formation souhaite par ailleurs rejoindre un large public : les travailleuses et les participantes des groupes de femmes et des groupes communautaires, les étudiantes et étudiants des milieux collégial et universitaire, de même que toutes celles et ceux qui s'intéressent au féminisme et aux conditions de vie des femmes.

Femmes, technologies d'apprentissage et marché du travail¹ :

Le projet-pilote Femmes, technologies d'apprentissage et marché du travail, une autre activité de FADAFEM, vise la conception et la diffusion de deux formations en ligne : l'une porte sur la recherche d'emploi à l'intention des femmes en processus d'alphabétisation, l'autre sur le processus d'orientation professionnelle à l'intention des femmes de 40 ans et plus résidant au Québec et dans les régions francophones du Canada.

Les femmes en processus d'alphabétisation et les femmes sans emploi âgées de 40 ans et plus sont parmi les catégories de femmes ayant les plus grandes difficultés à trouver un travail rémunéré dans une économie axée sur le savoir informationnel. Leur méconnaissance des TIC

réduit non seulement leur employabilité, mais les maintient, elles et leurs enfants, dans une situation de pauvreté et d'exclusion. Une recherche réalisée par Relais-femmes sur les impacts des nouvelles technologies signalait qu'au Québec : «[...] 15 % à 20 % [seulement] des internautes sont des femmes, et ce, en dépit de la croissance exponentielle de ce médium alors qu'elles représentent un peu plus de 50 % de la population»².

La formation en ligne répond à un besoin chez les femmes de poursuivre des activités de développement personnel et professionnel au moment de leur choix et au rythme qui leur convient dans une perspective de formation tout ou long de leur vie. Elle permet, entre autres, de contrer l'éloignement géographique ainsi que la difficulté de faire appel à des centres de services, compte tenu de leur contexte de vie professionnelle et familiale.

Pour chacun des projets, un comité pédagogique a été mis sur pied. Ces comités sont composés de représentantes d'organismes communautaires oeuvrant auprès des femmes ciblées par le projet-pilote et dont l'expertise est essentielle.

Brenda Veer
agente de recherche
FADAFEM

¹ Ce projet d'une durée de 3 ans est financé par le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA), Développement des ressources humaines du Canada (DRHC).

² DUQUE, Nina. 1998. *Recherche sur les impacts des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) dans les groupes de femmes du Québec : difficultés et potentiel*, Relais-femmes et CDEACF, dans le cadre du projet Internet au féminin, 32 pages.

Bricolage sur femmes et pouvoir... (suite)

(suite de la page 7)

que l'atteinte de l'égalité n'est pas pour demain. Des résultats décevants... qui appellent un changement des règles du jeu... ou une augmentation substantielle de l'espérance de vie! Comme le souligne si bien Louise Paquet du Collectif Féminisme et démocratie : «À ce rythme, et s'il n'y a pas de mesures plus concrètes adoptées, nous sommes mieux de vivre longtemps, longtemps, pour voir de notre vivant une situation qui pourrait se rapprocher quelque peu de l'égalité!».

Changer les règles du système électoral, dont l'introduction de la proportionnelle et la mise en place de mesures d'action positive pour augmenter la présence des femmes dans la démocratie représentative, devient ainsi un enjeu de taille. Le débat est déjà commencé à la commission parlementaire chargée de consulter les citoyennes et citoyen sur l'avant-projet de loi du gouvernement concernant entre autres la réforme du mode de scrutin. Citoyennes, à vos plumes et crayons!⁴

Le syndrome Boucher

Plusieurs femmes ont quand même été élues et il faut s'en réjouir... mais? Faut-il par exemple se réjouir de voir une femme de droite arriver à la mairie de la 2^e ville du Québec? Et y arriver de belle manière : sans campagne électorale, sans programme, sans débat politique, sans pancartes (à la limite, le seul aspect positif... car très écologiste!) et surtout sans grandes préoccupations pour les enjeux soulevés par les femmes?

Le féminisme ne répond pas nécessairement à cette question et nous laisse orphelines de positions à prendre et de sentiments à éprouver! Ce débat n'est pas le seul fait du Québec. En Suisse, par exemple, des féministes se divisent sur la question⁵. Lors de la votation pour le

Conseil d'État (l'équivalent de notre conseil des ministres) le groupe des *Femmes en colère* de Genève appelait à voter pour une candidate d'un parti de droite arguant qu'il était inexcusable que le Conseil d'État soit exclusivement masculin et que «les femmes ne s'engageront pas en politique si elles n'ont pas d'exemple». Ce à quoi réplique une autre partie du mouvement féministe : «Voter pour la candidate de la droite c'est accepter un programme de démantèlement social et de cadeaux fiscaux faits aux plus riches. (...) Faut-il soutenir la membre d'un parti dont la politique nuit régulièrement aux femmes? Généraliser le travail du dimanche, refuser des crédits supplémentaires pour les crèches, diminuer le financement des logements sociaux, restreindre les conditions d'octroi de l'aide sociale? En quoi la grande majorité des femmes est-elle représentée par un parti dont le but est de réduire les missions du secteur public de précariser le statut des fonctionnaires? [...] Au Parlement, les femmes de droite ne se distinguent pas de leurs collègues masculins.» **Un constat sans appel.**

Les dernières élections municipales nous aurons permis de «remettre notre ouvrage sur le métier». La patience et la détermination des femmes, on le sait, sont légendaires!

Lorraine Guay
D'Abord solidaires

⁴ Pour en savoir davantage sur cette question, consultez le site du collectif Féminisme et démocratie : www.feminismeetdemocratie.ca

⁵ Tejedor, Marie-Ève. 2005. «Aucune voix pour la droite!» *Journal Solidarités*, (8 novembre), n° 76.